



PROCES-VERBAL

Commission Régionale de Féminisation

Réunion du : 09 octobre 2023

Présidence : MME BATTESTI Frédérique

Présent(s) : MMES FOUCAULT Mélanie - PERI Jackie (CD) - MM
BATTESTI André - VUOSO Bruno

Absent(s) :

Excusé(s) : MME GARDELLA Sandra (CD) et M. ARDILE Pierre-François

Assiste(nt) :

- FONTANA Pierre CTD
- LEANDRI Jean Thomas (SVARR)
- SBAIZ Olivier (GALLIA)
- TORRE Tony (SCB)

1- CRITERIUM U16 / U15 / U14

La Commission de féminisation sous l'égide de la Ligue Corse de Football souhaite organiser un ou plusieurs Criterium U16F – U15F – U14F sous forme de rassemblement à compter de janvier 2024.

Ces Criteriums seront ouverts aux licenciées U16F U15F U14F uniquement. Les joueuses licenciées U13F ne pourront pas participer à ces rencontres.

Le premier rassemblement est fixé au 21 janvier 2024. Toutefois, la date pourra être modifiée en fonction des calendriers (priorité aux championnats).

2- COUPE DE FRANCE

La dernière rencontre régionale de Coupe de France opposera
FECB / GFCBL

le dimanche 22 octobre 2023 à Bastia (Terrain et horaire à définir par la Ligue)

REGLEMENT COUPE DE CORSE ET COUPE DE FRANCE FEMININE

La Coupe de Corse se joue à 11 et en 2 x 45 mn. Le nombre de mutés est de 6 suivant le statut de l'arbitrage.

REGLE

- 14 joueuses sur la feuille de match
- 3 remplaçantes qui peuvent entrer et sortir
- Pas de prolongation

La compétition est disputée par tirage au sort intégral sur le terrain du 1er nommé excepté si :

- Le club ayant joué un match sur son terrain jouera le match suivant sur le terrain adverse,
- Au cas où une rencontre opposerait deux clubs ayant reçu au tour précédent, cette dernière se jouera sur le terrain du club premier nommé,
- Tout club, exempt au tour précédent, sera considéré comme ayant reçu,
- **La désignation du recevant s'appliquera également au dernier match,**

- Les joueuses remplacées peuvent continuer à participer à la rencontre en qualité de remplaçante et, à ce titre, revenir sur le terrain (Article 18),

- **Pas de prolongation**

- Si, à la fin du temps réglementaire, la partie se termine sur un score égal, les équipes se départagent par l'épreuve des coups de pied au but soit 5 tirs. Toutes les filles sur le terrain y participent. Ne sont pas concernées les remplaçantes.

- Il ne peut être toléré sur le banc de touche que deux dirigeants et un entraîneur pour chacun des clubs en présence, ainsi que les joueuses remplaçantes ou les joueuses remplacées, les unes et les autres en survêtement.

- Sur un terrain neutre, les deux équipes doivent fournir chacune des ballons réglementaires sous peine d'une amende (cf. Annexe). L'arbitre désigne celui avec lequel le jeu doit être commencé.

- **Avant chaque rencontre, les arbitres procèdent à un contrôle des licences et vérifient l'identité des joueuses, selon les modalités fixées à l'article 141 des Règlements Généraux.**

- Une équipe se présentant sur le terrain avec moins de 8 joueuses pour commencer le match, est déclarée forfait. Toute équipe abandonnant la rencontre est considérée comme ayant déclaré forfait sur le terrain.

- **Les joueuses licenciées U15F et moins ne sont pas autorisées à participer à n'importe quelle rencontre de championnat ou de coupe avec les séniors**

Le nombre de joueuses licenciées surclassées U16F / U17F est limité à trois sur la feuille de match en régional (Coupe de Corse). En ce qui concerne la Coupe de France, seule 2 U17 F sont autorisés.

3- CHAMPIONNAT

Petits rappels =

- Les Clubs doivent impérativement participer aux diverses rencontres pour lesquelles ils se sont inscrits (Championnat / Coupe de France / Coupe de Corse), sous peine de se voir infliger une amende de 250 euros.

-

La Commission rappelle que toute rencontre de championnat et de Coupe ne peut être reportée. Il n'est possible que de l'avancer avec l'accord de l'équipe adverse.

Pour avancer une rencontre, le club demandeur doit formuler celle-ci avec l'accord de l'équipe adverse, au plus tard, 4 jours avant la rencontre, pour permettre à la Ligue de traiter le dossier.

La CRF rappelle que les clubs qui avancent leurs rencontres sont tenus de prévenir les officiels (club recevant).

Rencontre remise pour cause d'intempérie, seuls les officiels ou un membre de la LCF mandaté par celle-ci sont habilités à renvoyer le match.

- Les mutés sont de l'ordre de :
 - . 6 mutés dont 2 hors période pour des matchs à 11,

4- Prochaine réunion :

La prochaine réunion aura lieu le **lundi 06 novembre** à 17h30